

Interpellation présentée par le député :
M. Marc Falquet

Date de dépôt : 20 octobre 2010

Interpellation urgente écrite **Chômeurs en fin de droits : des conditions d'accueil misérables et indignes de Genève !**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Lorsque les chômeurs arrivent en fin de droits, sans revenus, ils peuvent s'inscrire auprès des services de l'Hospice général.

Bien qu'il s'agisse d'un droit dont chaque citoyen touché par les coups durs de la vie bénéficie, l'inscription auprès de l'Hospice général peut être ressentie comme un échec personnel, une démarche honteuse, déprimante, voire humiliante.

De ce fait, il est essentiel que les gens se sentent considérés et chaleureusement accueillis.

Dans l'immeuble de l'Office Cantonal de l'Emploi aux Acacias, se trouve un bureau d'accueil dudit Hospice qui est une véritable honte. Ce lieu n'est pas du tout adapté ni organisé pour recevoir des personnes fragilisées, dont le moral et l'estime d'elles-mêmes sont souvent déjà bien entamés.

Actuellement, quelles sont les conditions d'accueil ?

La pièce est trop petite, meublée de trois chaises pour parfois dix personnes obligées d'attendre debout. Vu l'exiguïté, hommes et femmes se retrouvent bien involontairement contraints d'encombrer plusieurs accès de locaux, de déranger le personnel (qui soupire d'agacement) et de devoir se déplacer sans cesse, comme des importuns qui dérangent.

L'officine « d'accueil » est un guichet ouvert pour deux personnes côte à côte. Les gens n'ont pas droit à un minimum d'intimité, rabaissés et forcés d'expliquer leurs misères devant toute l'assemblée présente.

Cerise sur le gâteau, lors de la fermeture des guichets, par exemple le matin à 11.30 h (apéritif ?) les personnes qui attendaient parfois depuis plus d'une heure avec un ticket en main, sont éconduites et obligées de revenir l'après-midi ou le lendemain.

Pourquoi l'Hospice général ne s'inspirerait-il pas du slogan des Hôpitaux universitaires de Genève « l'accueil est le premier des soins » et ne l'appliquerait-il pas ?

Ma question :

Le Gouvernement envisage-t-il d'améliorer les conditions d'accueil des personnes arrivées en fin de droits, et, plus particulièrement, à Alexandre-Gavard ?

Le Conseil d'Etat en est cordialement remercié.